

GUIDE DE RÉSERVATION DE GROUPE

IL EST UN PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR À LA FORÊT RÉCRÉATIVE.

La Forêt récréative offre une gamme complète d'activités de plein air pour les jeunes et moins jeunes.

AVANT LA VISITE

Afin de vous familiarisez avec la gamme d'activités offertes à la forêt récréative, nous vous invitons à visiter le site Web de la Ville de Val-d'Or, section Forêt récréative.

RÉSERVATIONS

Un groupe de 20 personnes et plus doit réserver AVANT de se PRÉSENTER. Il est exigé de donner un délai de trois (3) jours. Il est possible de faire une demande de réservation du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h, par téléphone, au 819-824-1333 poste 4290 ou par courriel à nathalie.perreault@ville.valdor.qc.ca

Le groupe doit avoir soumis sa réservation 72 heures avant la réservation afin d'être éligible au tarif de groupe.

Un groupe se présentant à la Forêt récréative sans réservation peut se voir refuser l'accès à la forêt et ses installations.

ARRIVÉE

Veillez-vous assurer que votre groupe arrive à l'heure planifiée. En cas de mauvais temps ou pour annulation, téléphonez au 819-824-1333 au poste 4290 ou par courriel à nathalie.perreault@ville.valdor.qc.ca.

Dès votre arrivée, désignez un représentant à votre groupe afin d'annoncer votre arrivée à l'accueil. Le préposé se fera un plaisir de vous assigner un espace afin de pouvoir vous changer et ranger les effets personnels de votre groupe.

Assurez-vous de garder l'endroit propre et de rester dans l'espace qui vous est assigné.

SURVEILLANCE PAR DES ADULTES

Les enseignants et les parents accompagnateurs ont un rôle important à jouer. Nous comptons sur eux pour empêcher la dispersion du groupe, maintenir la discipline et assurer la sécurité des jeunes.

Nous demandons que tous les accompagnateurs de groupe et tous participants à l'activité possédant un cellulaire, ait téléchargé l'application «**Ondago**», afin d'avoir accès aux cartes des sentiers de la Forêt récréative lors de la visite. Pour les visites du sentier glacé Agnico-Eagle, il n'est pas requis de télécharger l'application.

RAPPORT JEUNES / ACCOMPAGNATEURS :

Afin d'assurer une surveillance adéquate, il est requis d'observer le rapport étudiants / accompagnateur.

Groupe 12 ans et moins	Groupe 13 ans et plus
1 accompagnateur pour 10 jeunes	1 accompagnateur pour 25 jeunes

REPAS

La forêt récréative met à votre disposition des tables au Chalet d'accueil afin de pouvoir vous installer pour les repas. L'espace étant limité, nous vous recommandons de dîner en sous-groupe et ensuite de libérer et nettoyer l'espace après votre repas.

EFFETS PERSONNELS

La Forêt récréative n'est pas responsable de la perte ou le vol des effets personnels.

LOCATION

Nous offrons un service de location d'équipement. Veuillez noter que nous avons une quantité limitée de chaque grandeur et leur disponibilité dépend de l'offre et la demande.

Pour la location des vélos, nous exigeons que l'accompagnateur demeure avec le groupe d'élèves lors de l'activité.

ACCESSIBILITÉ

Les chalets de la Forêt récréative sont accessibles en fauteuil roulant, par contre certaines activités ne sont pas adaptées en ce sens. Veuillez prendre soin de mentionner tout besoin spécial au sein de votre groupe.

PLAGE HORAIRE DE RÉSERVATIONS

HIVER	CHALET D'ACCUEIL	Lundi au vendredi 9 h à 21h
	PAVILLON KIWANIS- LEMIEUX (SENTIER GLACÉ AGNICO-EAGLE)	Lundi au vendredi 10 h à 12 h 13 h à 15h30 et 17 h à 20 h <u>Veuillez prendre note que le sentier Agnico-Eagle n'est pas disponible aux réservations de groupes entre 15 h30 à 17 h afin de permettre l'entretien du sentier.</u> <u>Il est aussi possible de réserver pour toute la journée par contre, le diner doit obligatoirement être entre 12 h et 13 h.</u>

PRINTEMPS, ÉTÉ, AUTOMNE	CHALET D'ACCUEIL	Disponible sous certaines conditions avec réservation durant les heures d'ouverture du Pavillon Kiwanis-Lemieux. En dehors de l'horaire, des frais additionnels pourraient être portés au compte.
	PAVILLON KIWANIS-LEMIEUX (SENTIER GLACE AGNICO-EAGLE)	Horaire selon les heures d'ouverture du Pavillon Kiwanis-Lemieux

TARIF

Veillez-vous référer à la tarification 2018-2019 :

Groupe scolaire :

- Le tarif est mis en place pour payer l'accès des accompagnateurs;
- Pour les groupes scolaires de la commission scolaire de Val-d'Or : Tous les accès pour les accompagnateurs sont gratuits dans la mesure qu'ils viennent aider à la surveillance des lieux (parents ou professeurs);
- Le port du casque est obligatoire (secondaire, primaire et préscolaire);
- Obligation pour les groupes scolaires du primaire et préscolaire : 1 accompagnateur par 10 élèves;
- La réservation est obligatoire pour les groupes sinon, tarif régulier s'applique;

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Afin d'obtenir des précisions sur nos activités, téléphonez aux 819 824-1333, poste 4290 ou 4291.

RECONNAISSANCE DES RISQUES

Les différentes activités offertes à la Forêt récréative de la Ville de Val-d'Or, dont la course à pied, la cueillette de petits fruits, le patin à roues alignées, la randonnée pédestre, le vélo, le ski de fond, la raquette, le patin à glace et le VPS (Fat bike) comportent des risques et des responsabilités. L'environnement naturel qu'offre la Forêt récréative amène différents risques qui doivent être réduits ou contrôlés à l'aide de **mesures préventives et sécuritaires**. Pour profiter pleinement de votre activité, assurez-vous de votre sécurité et celle des autres. **N'oubliez pas que ces activités se font en autonomie complète et que vous êtes responsable de votre propre sécurité et ceux des jeunes sous votre responsabilité.**

RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE OU DU JEUNE

Il est de la responsabilité de l'élève ou du jeune de respecter les consignes de sécurité, de porter les équipements de protections, de respecter la signalisation et d'agir de façon sécuritaire.

RESPONSABILITÉ DE L'ACCOMPAGNATEUR OU DU PROFESSEUR

Avant l'activité, il est important de vous renseigner sur les lieux et sur les caractéristiques environnantes. De plus, nous vous demandons d'installer l'application **«Ondago»**, disponible gratuitement sur les tablettes et téléphones intelligents, afin de vous permettre de bien vous situer dans les sentiers. À noter, des cartes format papier sont aussi disponibles à l'accueil. Il est très important de bien planifier votre itinéraire avant tout déplacement. Pour des raisons de sécurité, vous devez demeurer dans les sentiers balisés et vous assurer de partager le parcours sélectionné aux autres membres de votre équipe. Portez avec vous votre cellulaire, à pleine charge et/ou avec une charge supplémentaire afin d'être en mesure de communiquer en cas de problème. Le numéro avec lequel communiquer est le 819-824-1333, poste 4290.

Chaque membre du groupe doit porter leur équipement de sécurité pour la durée de l'activité et leurs équipements se doivent d'être en bonne condition.

Afin de conserver un bon niveau d'énergie tout au long de l'activité et de maintenir une température corporelle confortable, assurez-vous que les jeunes ne partent pas le ventre vide, qu'ils s'hydratent de régulièrement et qu'ils soient bien habillés en fonction de la température.